



**Stratégie Nationale de réponse à l'épidémie.  
L'exemple de l'Aire Métropolitaine de PAP  
Ministère de la Santé Publique et de la Population  
Avec la collaboration technique de l'OPS/OMS, UNFPA  
et les autres Agences du système des Nations Unies**

## Description de la Stratégie

La stratégie de réponse nationale à l'épidémie de choléra s'articule autour des trois niveaux suivants :

- Protection des familles au niveau communautaire
- Renforcement de 80 centres de santé de l'aire métropolitaine au niveau des soins santé primaires
- Prise en charge des cas sévères au niveau des CTC et des 8 principaux hôpitaux

Cette stratégie est illustrée à l'aide de l'exemple du cas de Port-au-Prince.

**Hypothèses : 100 000** cas nécessitant des services de santé à Port-au-Prince et Artibonite (/ 200 000 au pays)

### Niveau 1. Protection des familles

#### Description:

- Il s'agit tout d'abord d'assurer une protection minimale pour les familles en leur distribuant du sérum oral directement dans la communauté.
- En parallèle, des messages de prévention et promotion de la santé seront véhiculés à travers des différents moyens (crieurs, *sound track*, médias, etc.).
- Ensuite, il s'agit de développer, et rendre fonctionnel, un réseau d'agents communautaires déployés dans les zones les plus peuplées et vulnérables, en particulier, dans les quartiers défavorisés densément peuplés et les camps de déplacés.
  1. Ces agents auront comme seule tâche d'identifier les cas de patients avec diarrhée et les référer aux Centres de traitement du choléra (CTC).
  2. Ces agents auront à leur disposition du sérum oral pour que les patients puissent avoir une 1<sup>ère</sup> source d'hydratation avant d'arriver aux CTC.
- Enfin, un réseau de postes communautaires de prévention et détection sera déployé de manière progressive de sorte à couvrir un pour 25 familles.

#### Objectifs :

1. Prévention au niveau communautaire
2. Promotion de la santé au niveau communautaire
3. Identification et référence des cas de diarrhée dans la communauté

### Niveau 2. Renforcement de 80 centres de santé de l'aire métropolitaine

#### Description:

- Il s'agit de renforcer les 80 structures de soins de santé primaires pour qu'elles puissent :
  1. prendre en charge le triage
  2. l'observation des cas
  3. l'hydratation médicalisée
  4. les références des patients qui se présenteront à leurs portes.
- Pour ce faire, des équipes de RH s'installeront dans un poste à l'entrée du centre de santé 24h/24.

#### Objectifs :

1. Assurer le triage des patients
2. Mettre les cas en observation
3. Assurer la réhydratation médicalisée des cas
4. Référer les patients vers les CTC

### **Niveau 3. Prise en charge cas sévères**

#### Description:

- Il s'agit de déployer 10 CTC avec une capacité de 200 lits chacun placés en périphérie de l'aire métropolitaine
- Renforcer 8 principaux hôpitaux de PAP pour une prise en charge rapide et référence vers les CTC en cas de besoin.

#### Objectif :

1. Prise en charge des cas sévères (dans le cas des hôpitaux)
2. Référence aux CTC

Afin de mettre en œuvre cette stratégie de manière adéquate, un centre d'opération sera formé et mis en opération pour assurer la **gestion, supervision et contrôle**.